# RIFSEEP = IFSE + CIA Mais c'est quoi le CIA?

RIFSEEP = régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel **IFSE** = indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise **CIA** = complément indemnitaire annuel

Montant du plafond fixé par le groupe de fonctions du poste et le type de service d'affectation (AC/SD)

Plafond du CIA								
Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3				
AC et SD en IdF	Autres SD	AC et SD en IdF	Autres SD	AC et SD en IdF	Autres SD			
2 680 €	2 380 €	2 445 €	2 185 €	2 245 €	1 995 €			

Un montant de référence par grade (Barèmes 2025) :

• SACDD:810 € en AC • SACDD: 675 € en SD

Que le service peut faire varier de +/- 10%

(fongibilité entre macrogrades)

#### Payé/e sur le BOP 217 :

SACDD en activité (y compris délégation de gestion (ex. MASA)), en PNA ou détachement entrant, en mise à disposition sortante. Les contractuels, en stage préalable à une titularisation en application de l'article L352-4 du CGFP, en bénéficient également.

1SACDD

Nouveautés 2025 : au prorata de son temps de présence l'année N-1. Le CIA est également proratisé en périodes de CLM/CLD et quand la quotité de travail est strictement inférieure à 80% (hors TP thérapeutique).

Au regard de son compte rendu d'entretien professionnel

de l'année N portant sur l'évaluation de l'année N-1

CIA

# **1 CADRE CONTRAIGNANT**

Chaque année, une note de gestion fixe un cadre contraignant et limitant

#### 5 fourchettes de modulation :

- insuffisant (motivation obligatoire) : défaillance caractérisée en matière d'engagement et d'implication professionnelle;
- à développer/consolider (motivation obligatoire si non mentionnée dans le CREP) : connaissances élémentaires nécessitant un accompagnement important;
- satisfaisant : connaissances générales en conformité avec les attentes :
- très satisfaisant : connaissances approfondies, forte implication;
- excellent: implication au-delà des attentes.

	Insuffisante	A développer	Satisfaisante	Très satisfaisante (*)	Excellente (*)
SACDD CE, CS, SACDD	0€à264€	265 € à 528 €	529 € à 660 €	661 € à 990 €	A partir de 991 €
SACDD CE,	0€à220€	221 € à 440 €	441 € à 550 €	551 € à 825 €	A partir de 826 €

## Sa manière de servir est observée à la loupe, au regard des critères suivants:

- réalisation d'objectifs;
- capacité à travailler en équipe;
- connaissance du domaine d'activités :
- prise en charge de missions complémentaires ;
- implication dans le projet du service ;
- participation à des missions collectives rattachées à l'environnement professionnel;
- charge de travail supplémentaire et/ou exposition particulière (ex. intérims)...

### Le CIA est versé une fois par an.

En 2025, il apparaîtra sur la paie d'octobre.

La décision d'attribution du CIA est notifiée à chaque SACDD, qui pourra la contester autant que de besoin avec l'appui de son syndicat, l'UPSAE.



En AC: S SACDD (

En SD: S SACDD CS, SACDD